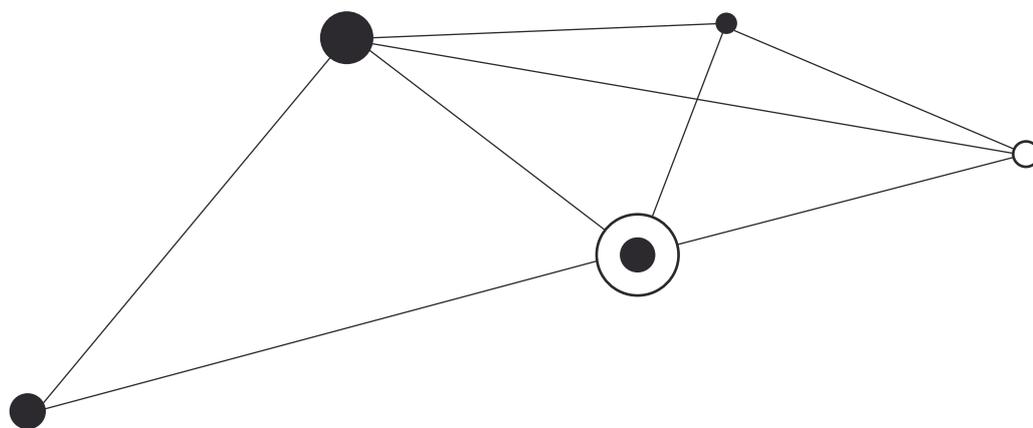


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE sur les besoins en accompagnement social et professionnel des ASP/CIP en SIAE

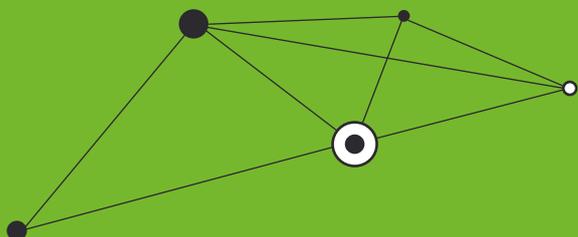
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



SOMMAIRE

01	Profil des répondant.e.s	04
02	Les problématiques les plus fréquemment rencontrées dans l'accompagnement des publics	05
03	La mobilité	06
04	La santé	07
05	Le logement	08
06	Les difficultés financières	09
07	Le numérique	10
08	Le savoir être	11
09	La maîtrise de la langue française	12
10	L'accès aux droits	13
11	La garde d'enfant(s)	14
12	La justice	15
13	Les violences conjugales	16
14	Le lien avec les entreprises	17
15	Le lien avec les organismes de formation	18
16	Impact COVID 19 sur l'accompagnement en SIAE	19
17	Organisation interne	20
18	Focus sur l'accompagnement des publics jeunes	21

Annexe : les partenaires mobilisés par les SIAE en fonction de la problématique rencontrée et du territoire





Propos introductifs

Engagement n°1 du Pacte d'Ambition pour l'Insertion par l'activité économique : l'accompagnement en SIAE doit être « **adapté, coordonné, dans une offre de service globale, personnalisée et clarifiée qui permet d'apporter des réponses concrètes à toutes les problématiques sociales rencontrées (logement, mobilité, santé...)** et **d'assurer la montée en compétences progressive en vue du retour à l'emploi durable** ».

Dans la lignée de cet engagement et de la mise en place du Comité régional de l'inclusion dans l'emploi, (lieu d'animation stratégique des politiques d'inclusion dans l'emploi en Hauts-de-France), la DREETS Hauts-de-France, les départements de l'Oise, du Pas-de-Calais et la Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France (pour l'IRIAE Hauts-de-France) ont lancé une enquête pour recueillir les besoins des accompagnateurs.trices socioprofessionnel.le.s (ASP) et des conseiller.e.s en insertion professionnelle (CIP) en matière d'accompagnement social et professionnel.

Objectifs de l'enquête :

- Identifier le type de difficultés sociales (addictions/ problèmes de santé, isolement social, garde d'enfants, rupture familiale, illettrisme, analphabétisme ou difficultés à maîtriser le français, mobilité, accès ou maintien dans le logement, endettement, problèmes ou d'accès aux droits, difficultés avec la justice...) auxquelles les ASP/CIP sont confronté.e.s dans l'accompagnement des salarié.e.s en insertion.
- Pour chaque difficulté, identifier leurs connaissances en matière de ressources et d'actions existantes, de partenariats sur leurs territoires d'intervention.
- Identifier leurs besoins en termes d'outils, de compétences et de formation.

Le partage des résultats de cette enquête donne le coup d'envoi du Campus Interactif pour l'Inclusion dans l'emploi, qui regroupe deux communautés d'échanges pour les conseiller.e.s en insertion professionnelle, les accompagnateurs.rices socio-professionnel.le.s, les dirigeant.e.s, les bénévoles.

En lien avec l'objet de l'enquête, les thématiques d'échanges de la Communauté des ASP et des CIP doivent permettre d'outiller les professionnel.le.s et de faciliter l'accès aux ressources existantes sur les territoires en matière de mobilité, de santé, d'accès au logement ou toute autre problématique rencontrée dans l'accompagnement des personnes.

Méthode :

- Elaboration de l'enquête par entrée thématiques, au nombre de 15 : mobilité, santé, logement, garde d'enfant(s), difficultés financières, accès aux droits, maîtrise de la langue française, accès au numérique, justice, violences conjugales, savoir être, lien entreprise et organismes de formation, covid-19, jeunes, organisation interne et gouvernance.
- Diffusion de l'enquête par la DREETS HDF, avec l'appui des départements et des réseaux membres de l'IRIAE HDF à l'ensemble des SIAE de la région.

CHIFFRES CLES

204

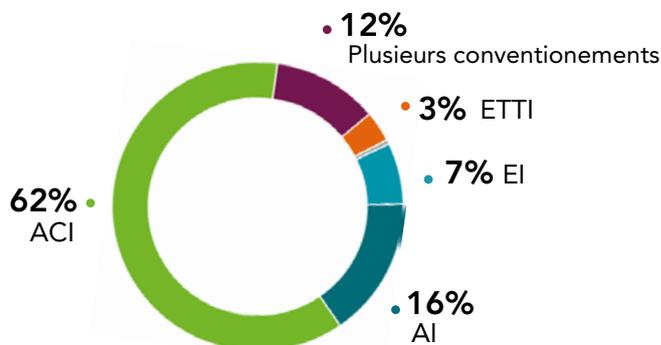
RÉPONDANT.E.S

15

FICHES THÉMATIQUES

PROFIL DES RÉPONDANT.E.S

CONVENTIONNEMENTS DES SIAE

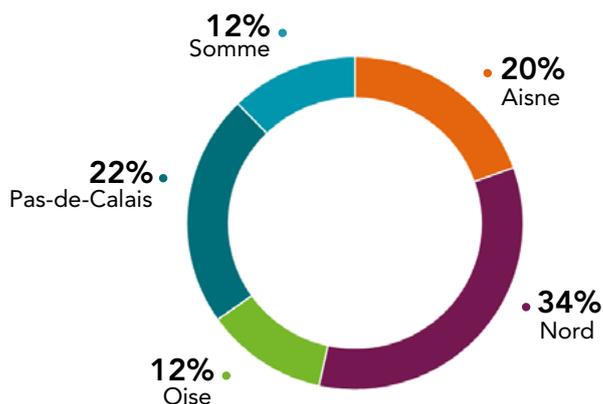


Les ateliers et chantiers d'insertion sont majoritaires dans les réponses à l'enquête.

Cette tendance est représentative de la couverture sur le territoire des dispositifs de l'IAE.

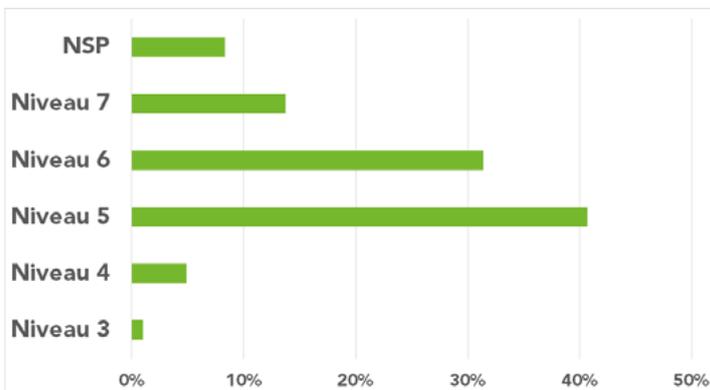
Notons que la représentation des AI, notamment dans la catégorie "Plusieurs conventionnements", est moindre par rapport aux EI (présentes dans 20 multi conventionnements sur 24 contre 7 pour les associations intermédiaires).

TERRITOIRE D'INTERVENTION



Au niveau des territoires d'intervention, la répartition est presque égale entre l'ex région Picardie (44% des ASP/CIP) et l'ex Région Nord-Pas-de-Calais (56% des ASP/CIP).

NIVEAU DE FORMATION DES ASP/CIP

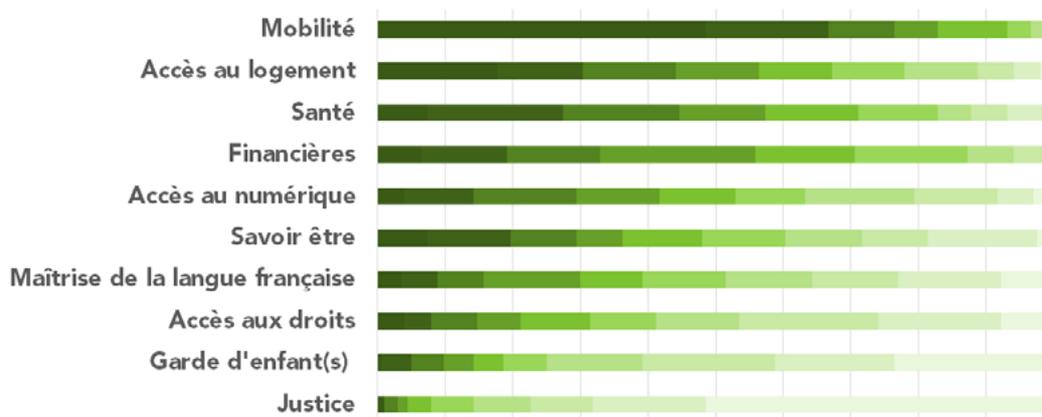


94% des ASP/CIP qui ont répondu à l'enquête ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST, ...).

Concernant leur ancienneté professionnelle dans la structure, la disparité est assez marquée : 40% d'entre elles et eux sont présent.e.s dans la structure depuis moins de 5 ans (ou égal à 5 ans) et la même proportion de professionnel.le.s est présente dans la structure depuis plus de 10 ans (ou égal à 10 ans).

PROBLÉMATIQUES LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES DANS L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES SALARIÉ.E.S EN INSERTION ET TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

RÉGION : LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES



Dans l'enquête, les professionnel.le.s ont eu la possibilité de classer les problématiques sociales les plus fréquemment rencontrées dans l'accompagnement vers l'emploi des personnes salariées en insertion.

Les thématiques qui arrivent en tête sont :

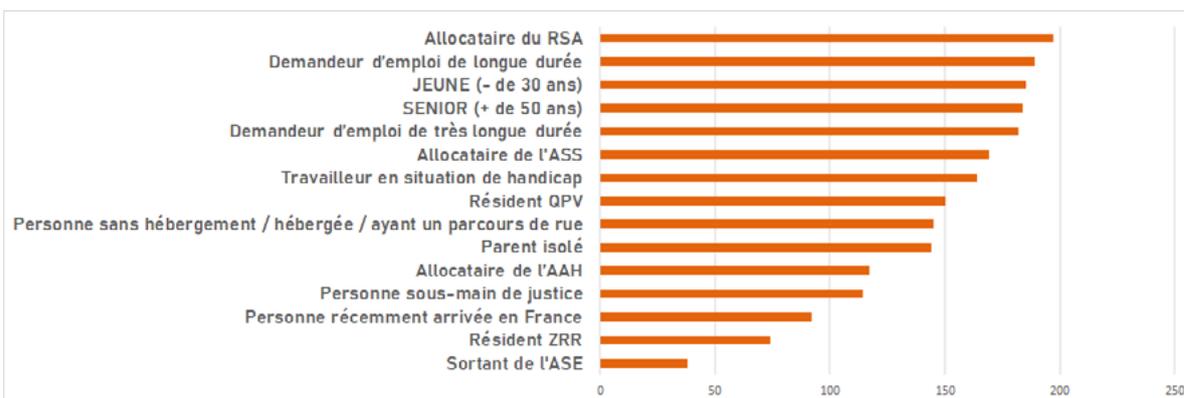
- La mobilité
- L'accès au logement
- La santé
- Les difficultés financières

À noter que si la mobilité arrive largement en tête, les 3 thématiques qui suivent (logement, santé, difficultés financières) sont à quasi égalité dans ce classement.

Des nuances sont à apporter en fonction des collectivités. Si les Départements du Nord et de la Somme rejoignent la tendance régionale avec ce classement, elle est toute autre sur les autres territoires :

- Dans le Pas-de-Calais, la problématique de la santé arrive avant celle du logement
- Dans l'Oise, la problématique en lien avec les difficultés financières arrive en 2^e position
- Dans l'Aisne, la problématique des "savoir être" arrive en 3^{me} position après la thématique de la santé. Celle en lien avec l'accès au logement arrive loin derrière (en 6^{me} position)

MAIS DE QUELS PUBLICS PARLE-T-ON ?



Les allocataires du RSA sont majoritairement représentés, 96% des répondants déclarent accompagner. Les jeunes issus de l'ASE, les résidents des zones de revitalisation rurale ou encore les personnes récemment arrivées en France sont les publics les moins présents dans les effectifs de salarié.e.s en insertion des structures.

Depuis quelques années, des actions sont menées sur les territoires pour faciliter l'accueil en IAE des jeunes issus de l'ASE et des personnes récemment arrivées en France, à l'instar des rencontres organisées dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par exemple, par la publication récente du guide PROFAIR (Professionnalisation, Réseau, Outillage et Formation des Acteurs de l'Intégration des Réfugiés) ou la mise en place du programme SIBEL (Sortie Inclusive du Bidonville par l'Emploi et le Logement).

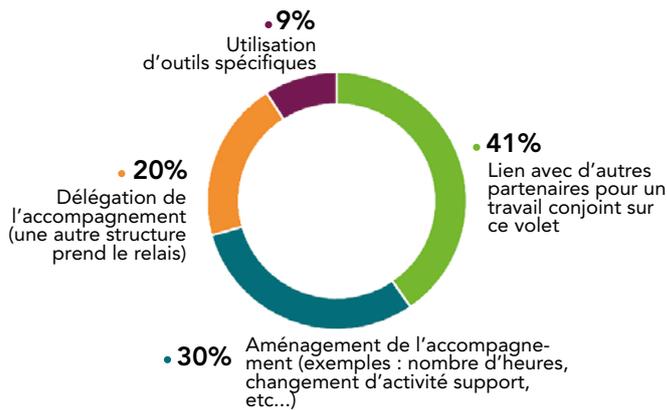
95%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA MOBILITÉ.

Il s'agit du frein le plus fréquemment rencontré sur le territoire.

Toutefois, il ne fait pas partie des sujets pour lesquels les ASP/CIP se sentent le moins outillé.e.s, c'est même un sujet qu'ils et elles estiment «maîtriser» voire «très bien maîtriser».

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



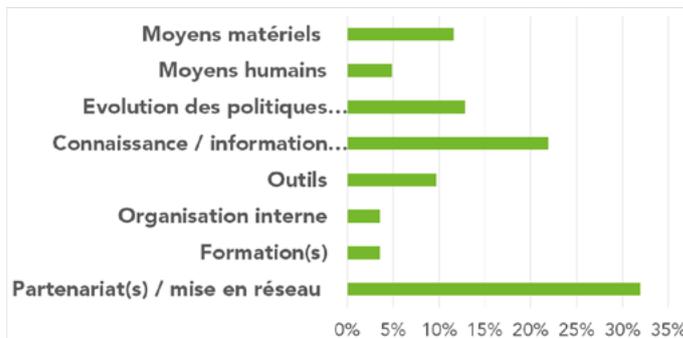
Les deux principales ressources mobilisées par les ASP/CIP sont la sollicitation de partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (41% des ressources mobilisées) et l'aménagement de l'accompagnement (30% des ressources mobilisées).

Pour autant, le besoin le plus fortement identifié pour renforcer l'accompagnement est celui de la mise en lien avec les acteurs du territoire (32% des besoins identifiés) et la connaissance / information des ressources mobilisables (22% des besoins identifiés).

Les ASP/CIP ont d'ailleurs une idée très précise des partenaires avec lesquels ils et elles souhaitent davantage collaborer : les auto-écoles sociales et plus généralement les auto-écoles par exemple. Les besoins en matière d'évolution des politiques publiques et de moyens matériels atteignent environ le même taux : respectivement 13% et 12%.

A ces besoins, nous pouvons notamment rattacher le souhait de développement des infrastructures et offres de services des transports en commun.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS



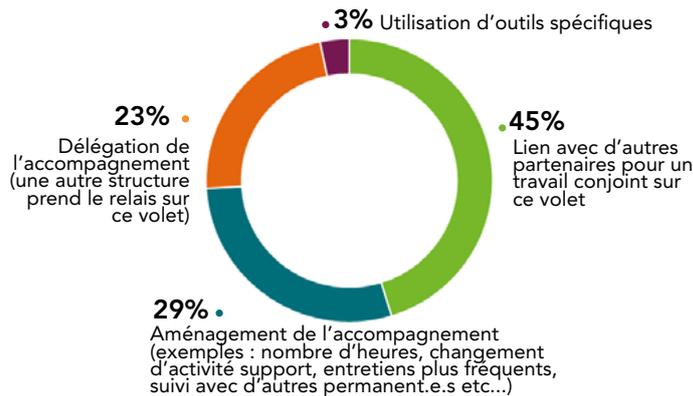
87%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES SALARIÉ.E.S EN INSERTION QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA SANTÉ.

Il s'agit de l'un des freins le plus fréquemment rencontré après la mobilité et le logement.

Par ailleurs, pour la moitié des professionnel.le.s, c'est le sujet qu'ils et elles déclarent "peu" maîtriser, voire "pas du tout". La santé fait également partie des problématiques pour lesquelles les ASP/CIP se sentent le moins outillé.e.s (en deuxième position après la problématique des violences conjugales)

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP

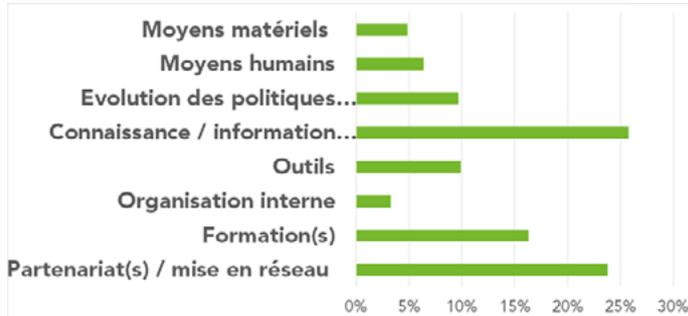


Les deux principales ressources mobilisées par les ASP/CIP lorsque les salarié.e.s rencontrent cette problématique sont la sollicitation de partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (45% des ressources mobilisées) et l'aménagement de l'accompagnement (29% des ressources mobilisées). Pour autant, le besoin le plus fortement identifié par les professionnel.le.s pour renforcer l'accompagnement est celui de la connaissance / information des ressources mobilisables (26% des besoins identifiés) et la mise en lien avec les acteurs du territoire (24% des besoins identifiés). Il y a un véritable sujet sur la visibilité à donner aux actions existantes, aux partenariats possibles sur les territoires.

Globalement, on observe que certaines ressources et bonnes pratiques trouvent un écho dans les besoins. Les liens avec les CPAM, notamment dans le cadre des bilans de santé sont identifiés comme une bonne pratique. Pour autant, les acteurs souhaiteraient approfondir le partenariat.

La thématique de la santé est celle pour laquelle les répondant.e.s estiment avoir besoin d'un accompagnement pour renforcer l'insertion sociale et professionnelle des publics. Elle regroupe ici divers champs : addictions, handicap, santé mentale, ... qu'il conviendra alors de distinguer.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS



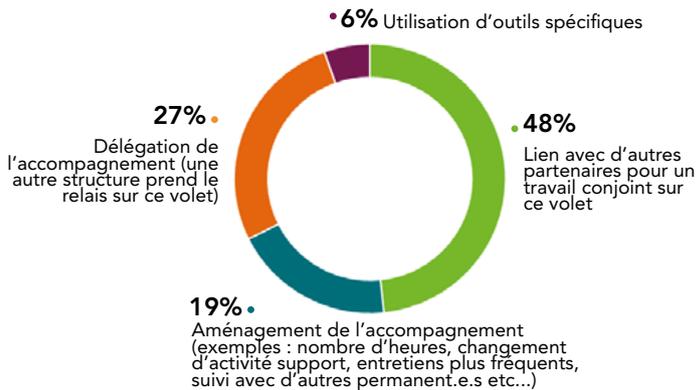
84%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LE LOGEMENT.

Il s'agit de l'un des freins le plus fréquemment rencontré sur le territoire après la mobilité.

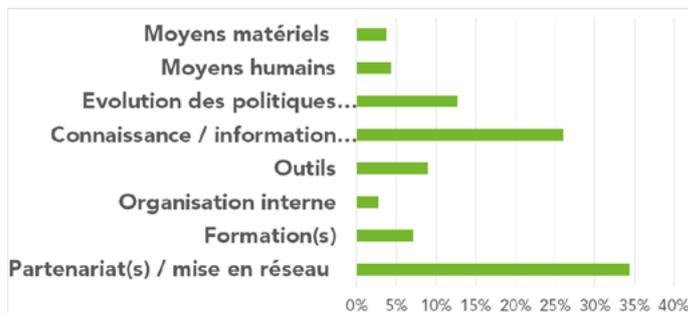
Toutefois, s'il figure dans le top 5 des sujets où les professionnel.le.s se sentent le moins outillé.e.s, ils/elles estiment, pour plus de la moitié d'entre elles/eux, "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s la rencontrent.

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



Les deux principales ressources mobilisées par les ASP/CIP lorsque les salarié.e.s rencontrent cette problématique, pour la majorité des territoires, sont la sollicitation de partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (48% des ressources mobilisées) et la délégation de l'accompagnement à un autre organisme (27% des ressources mobilisées). Pour le Département de l'Oise, l'aménagement de l'accompagnement est davantage utilisé. Au niveau des besoins, ce sont les partenariats et la mise en réseau avec les acteurs qui sont les plus plébiscités (34% des besoins identifiés) puis la connaissance / information des ressources mobilisables (26% des besoins identifiés).

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



Les échanges, parfois ponctuels entre les acteurs, appellent à être systématisés, renforcés voire pour certains, formalisés. La notion de "référént dédié" a été mentionnée à plusieurs reprises.

EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

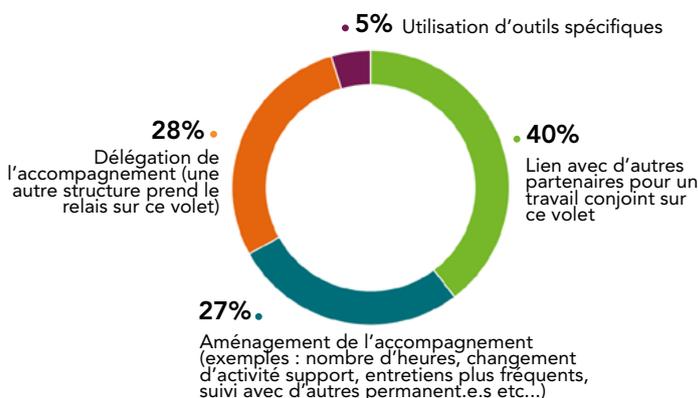


86%

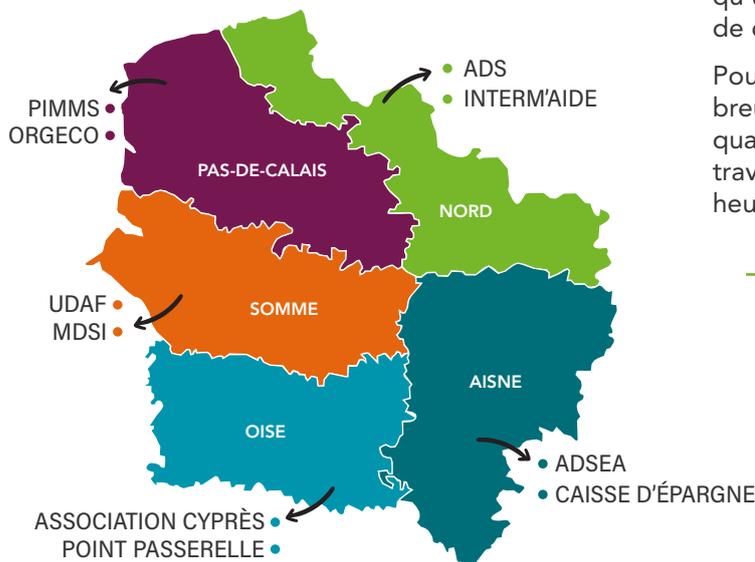
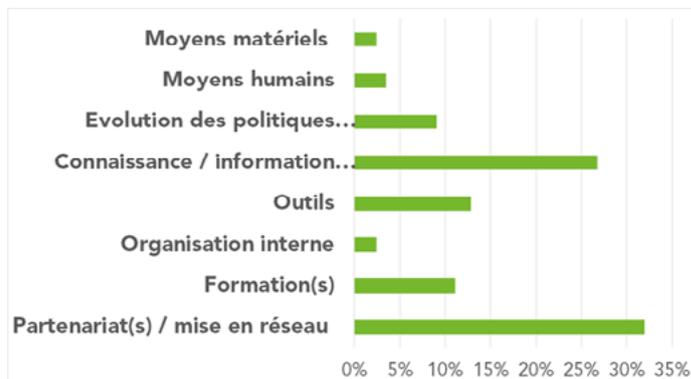
DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES SALARIÉ.E.S EN INSERTION QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

Il s'agit de l'un des freins le plus fréquemment rencontré sur le territoire après la santé, le logement et la mobilité. Sur le territoire de l'Oise, il remonte à la 2ème position des problématiques les plus fréquemment rencontrées. Concernant le niveau d'outillage, près d'1/3 des professionnel.le.s l'identifient parmi les sujets pour lesquels ils et elles se sentent le moins outillé.e.s. Plus de la moitié des répondant.e.s estiment "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s qu'ils/elles accompagnent la rencontre.

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



La principale ressource mobilisée par les ASP/CIP lorsque les salarié.e.s rencontrent cette problématique est, pour tous les territoires, le lien avec des partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (40% des ressources mobilisées). Les ressources "aménagement de l'accompagnement" et "délégation à une autre structure" sont ensuite autant mobilisées (respectivement 27% et 28%). Cette quasi égalité régionale cache toutefois une grande disparité entre les Départements. Pour l'Aisne et l'Oise, la ressource "aménagement de l'accompagnement" est davantage plébiscitée que "délégation à une autre structure", c'est l'inverse pour le Nord et le Pas-de-Calais. Les ASP/CIP de la Somme, en revanche, s'appuient sur les 3 ressources précédemment citées de manière quasiment équivalente. En ce qui concerne les besoins identifiés par les professionnel.le.s, la tendance régionale est représentative de celle des départements : la mise en lien avec les acteurs du territoire et la connaissance / information des ressources mobilisables sont les besoins les plus identifiés (respectivement 32% et 27%).

Les professionnel.le.s souhaiteraient des partenariats plus nombreux avec les points conseil budget (PCB) notamment ainsi qu'un.e interlocuteur.rice dédié.e au sein de certaines administrations.

Pour aider à lever cette difficulté, nombreuses sont les structures à proposer, quand cela est possible, des contrats de travail avec plus d'heures (entre 30 et 35 heures).

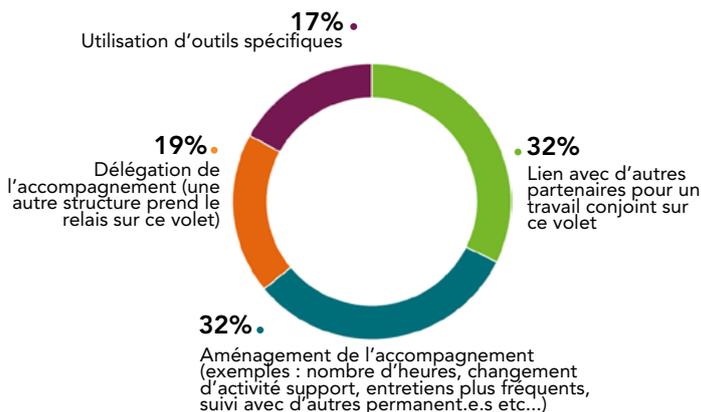
EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

82%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES SALARIÉ.E.S EN INSER-TION QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE.

Les professionnel.le.s se sentent plutôt outillé.e.s sur ce sujet ; les ¾ estiment "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s qu'ils et elles accompagnent la rencontrent.

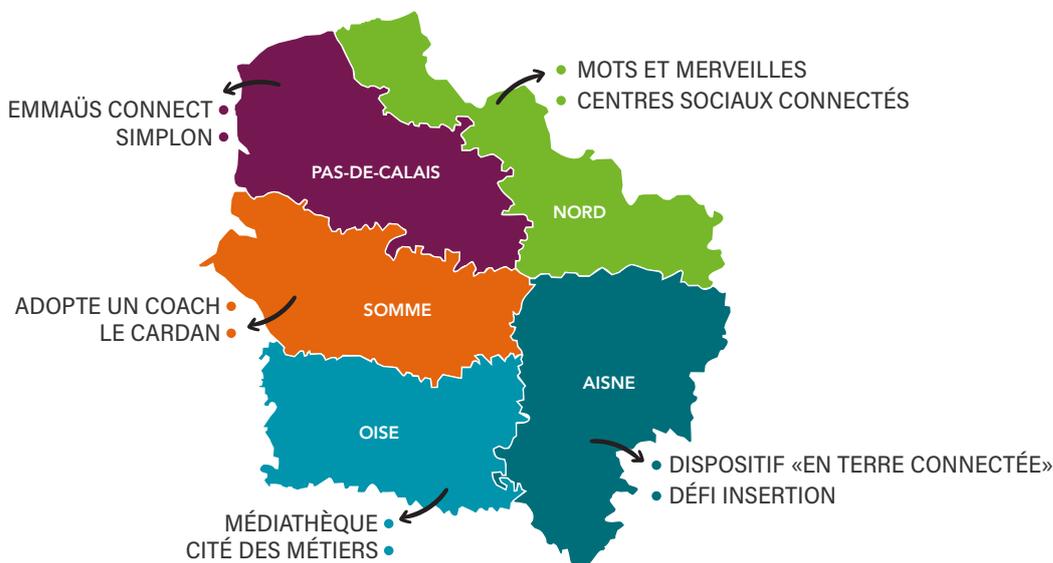
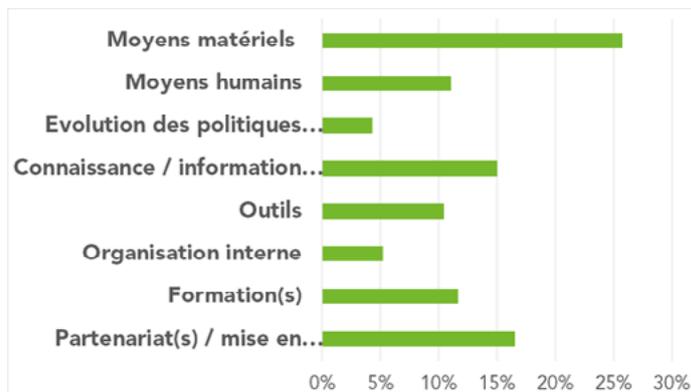
RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



Les principales ressources mobilisées par les ASP/CIP lorsque les publics rencontrent cette problématique sont le lien avec d'autres partenaires et l'aménagement de l'accompagnement (chacune représente 32% des ressources mobilisées). Sur le Département de l'Oise, la ressource "aménagement de l'accompagnement" est même utilisée 1 fois sur 2.

En ce qui concerne les besoins identifiés par les professionnel.le.s, la tendance régionale est représentative de celle des départements. Le besoin de moyens matériels est le plus identifié (26% des besoins). Le besoin de formation est le quatrième à être relayé. À ce sujet, de nombreuses structures ont valorisé leur participation au dispositif **DEFI INSERTION**, en particulier sur le Département de l'Aisne.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



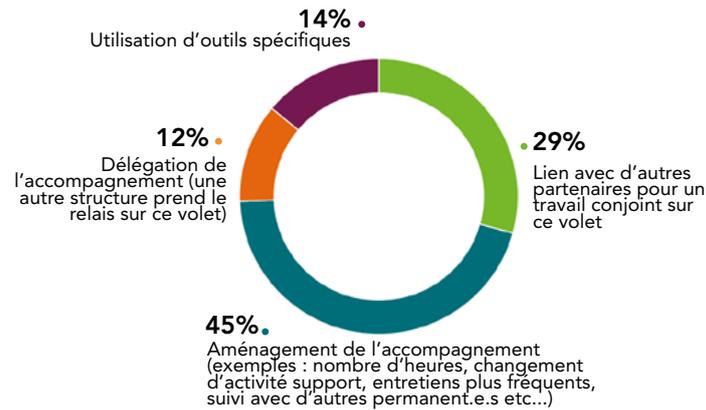
EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

80%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LE "SAVOIR ÊTRE".

Les professionnel.le.s se sentent plutôt outillé.e.s sur ce sujet ; plus des ¾ estiment "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s qu'ils et elles accompagnent la rencontrent.

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP

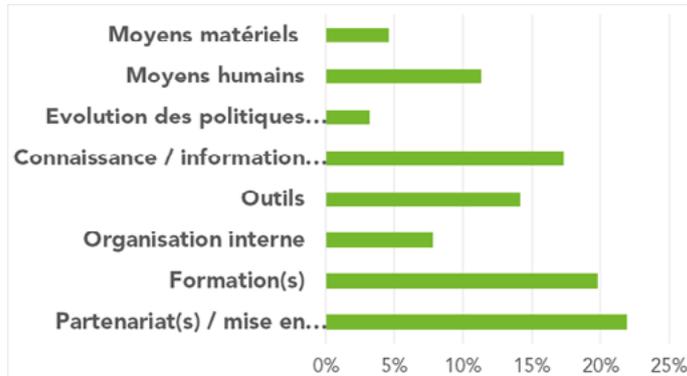


La principale ressource mobilisée par les ASP/CIP lorsque les salarié.e.s rencontrent une problématique en lien avec le "savoir être" est, quasiment 1 fois sur 2, l'aménagement de l'accompagnement. Cette tendance est particulièrement prononcée sur les Départements du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais.

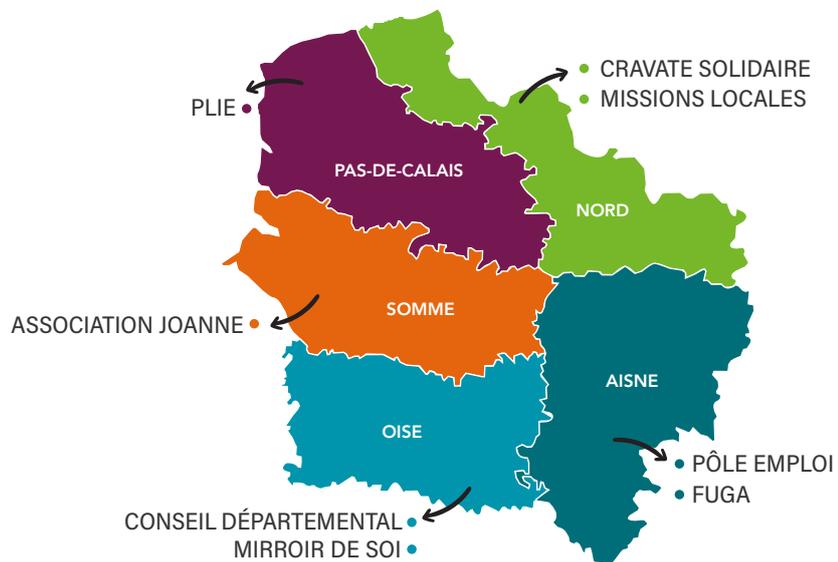
Concernant les besoins identifiés par les professionnel.le.s, une grande disparité existe entre les territoires. Sur le Département de l'Oise, c'est le besoin de formation qui arrive en tête (36% des besoins identifiés) alors que sur les Départements de l'Aisne et de la Somme, il s'agit des partenariats / mise en réseau. Pour les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, les besoins sont assez partagés entre la formation, les partenariats/mise en réseau, la connaissance des dispositifs existants, les outils et les moyens humains.

Sur cette thématique, les professionnel.le.s ont rencontré une difficulté à identifier un levier plus pertinent qu'un autre. En effet, le «savoir être» recouvre une dimension très arbitraire, et est intimement lié à un contexte, un environnement, une culture, voire, des organisations.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

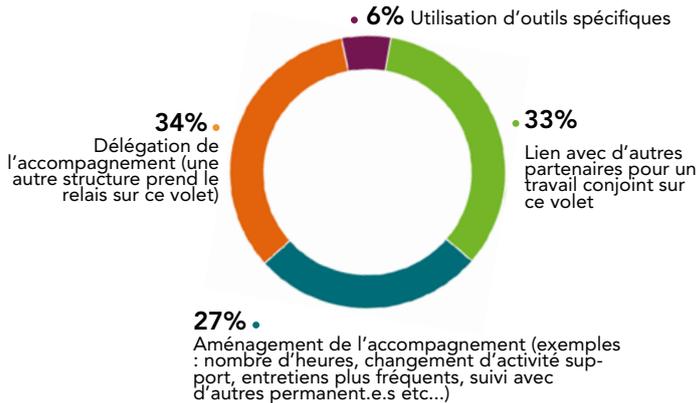


77%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES SALARIÉ.E.S EN INSER-TION QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA MAÎTRISE DE LA LANGUE / ILLETTRISME.

Les professionnel.le.s se sentent plutôt outillé.e.s sur ce sujet ; plus de la moitié estiment "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s qu'ils et elles accompagnent la rencontrent.

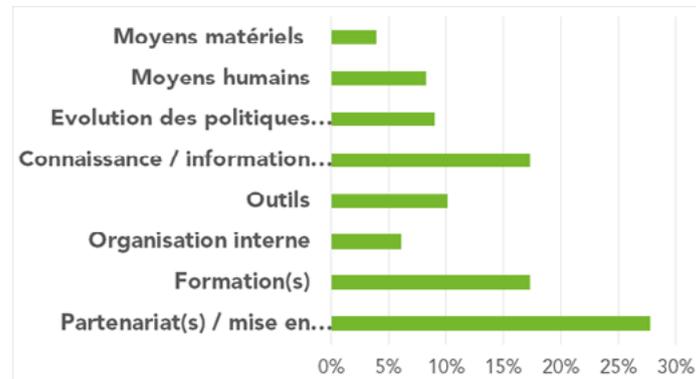
RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



Les principales ressources mobilisées par les ASP/CIP lorsque les salarié.e.s rencontrent cette problématique sont la délégation de l'accompagnement à un autre organisme et/ou le lien avec un partenaire (respectivement 34% et 33% des ressources mobilisées). Cette tendance est la même pour tous les Départements excepté la Somme pour qui l'aménagement de l'accompagnement est davantage plébiscité (33% des ressources mobilisées).

En ce qui concerne les besoins identifiés par les professionnel.le.s, les partenariats / mise en réseau avec d'autres acteurs arrivent en tête pour tous les départements sauf pour le Pas-de-Calais où les ASP/CIP plébiscitent un besoin de formation au même niveau que le besoin de partenariat.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



La deuxième place est plus disputée : au niveau régional, et pour 3 départements sur 5, ce sont les besoins de formation et de connaissance / information des ressources mobilisables sur le territoire qui arrivent à ce niveau. Pour le Département de l'Oise, le besoin de moyens humains est placé avant celui de la formation ; pour l'Aisne, c'est celui des outils.

Si les SIAE identifient les organismes de formation comme une ressource pour accompagner les publics sur la maîtrise de la langue française, elles les pointent également dans les besoins.

EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

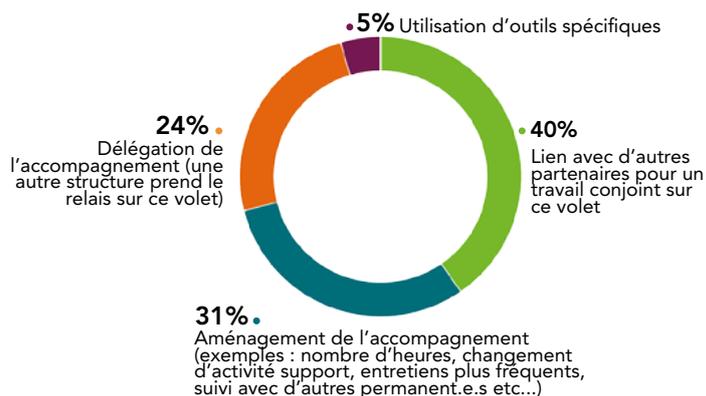


62%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC L'ACCÈS AUX DROITS.

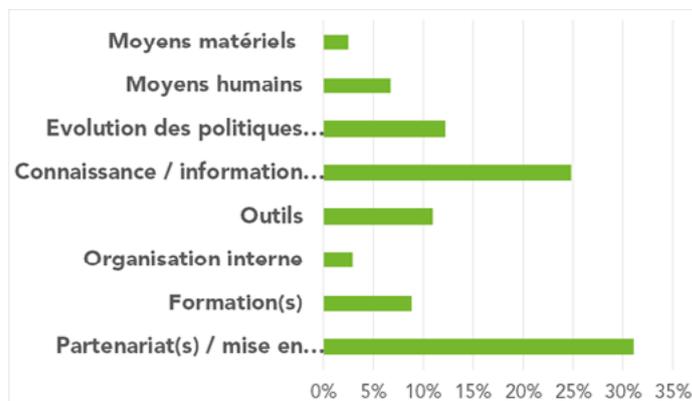
Les professionnel.le.s se sentent plutôt outillé.e.s sur ce sujet ; plus des 3/4 estiment "maîtriser" voire "très bien maîtriser" la problématique lorsque les salarié.e.s en insertion qu'ils et elles accompagnent la rencontrent.

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



Les principales ressources mobilisées par les répondant.e.s lorsque les salarié.e.s rencontrent cette problématique sont le lien avec d'autres acteurs du territoire (40% des ressources mobilisées) et l'aménagement de l'accompagnement (31% des ressources mobilisées). Dans l'Oise, ces ressources sont mobilisées au même niveau. Dans la Somme, la délégation de l'accompagnement (24% des ressources mobilisées) est autant mobilisée que l'aménagement des parcours.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



En ce qui concerne les besoins identifiés par les professionnel.le.s, c'est celui des partenariats / mise en réseau qui est le plus représenté (31% des besoins identifiés) suivi du besoin de connaissance / information sur les ressources mobilisables sur le territoire (25% des besoins identifiés). C'est l'inverse pour le Département du Pas-de-Calais.

On observe sur tous les territoires que la thématique de l'accès aux droits est indissociable de nombreuses démarches administratives à mener, de plus en plus dématérialisées, pour lesquelles les publics ont besoin de soutien.

EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

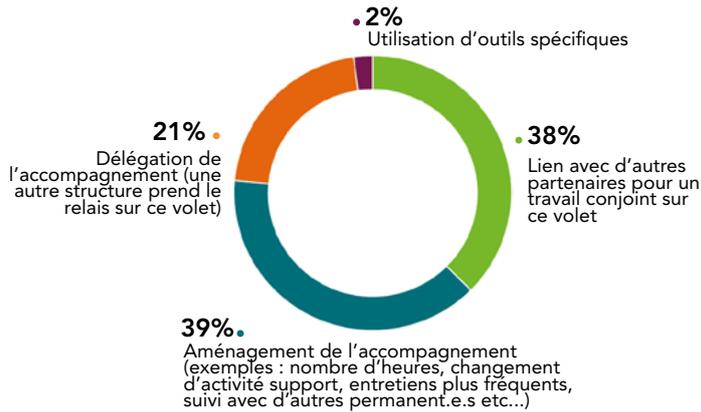


50%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA GARDE D'ENFANT(S).

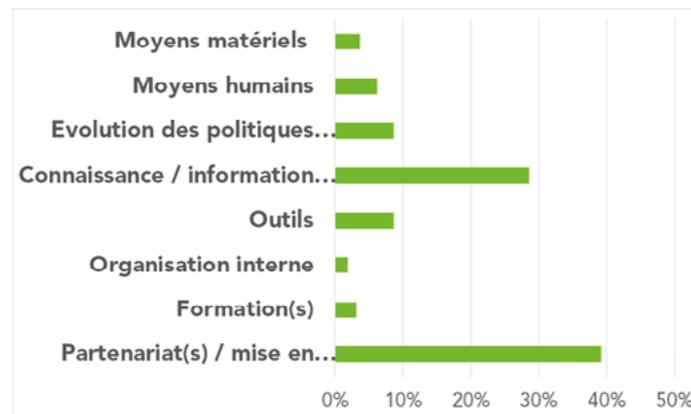
35% des ASP/CIP identifient cette problématique parmi celles sur lesquelles ils et elles sont le moins outillé.e.s dans leurs pratiques. Près de la moitié des professionnel.le.s estiment "peu maîtriser" voire "pas du tout maîtriser" le sujet.

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP



Les principales ressources mobilisées par les répondant.e.s lorsque les publics rencontrent cette problématique sont l'aménagement de l'accompagnement (39% des ressources mobilisées) et le lien avec d'autres acteurs du territoire (38% des ressources mobilisées). Sur les territoires du Pas-de-Calais et de la Somme, la ressource "aménagement de l'accompagnement" est très fortement plébiscitée, à contrario, sur les Départements de l'Aisne, du Nord et de l'Oise, c'est le lien avec d'autres partenaires qui l'est davantage.

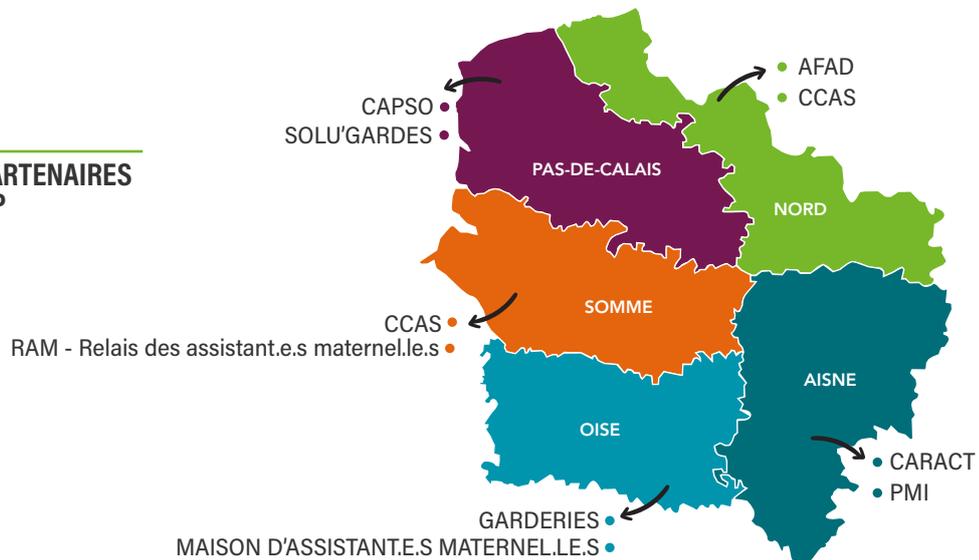
BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



En ce qui concerne les besoins identifiés par les professionnel.le.s, c'est celui des partenariats / mise en réseau qui est le plus représenté (39% des besoins identifiés).

Si les partenariats existent et que certains acteurs sont identifiés, il existe une grande disparité sur les territoires et parfois un manque de lien direct et/ou une offre insuffisante pour répondre aux besoins des salarié.e.s en parcours. Le coût de la garde d'enfant(s) ainsi que les horaires proposés par les moyens de garde existants sont des sujets qui ont été largement relayés dans les besoins.

EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

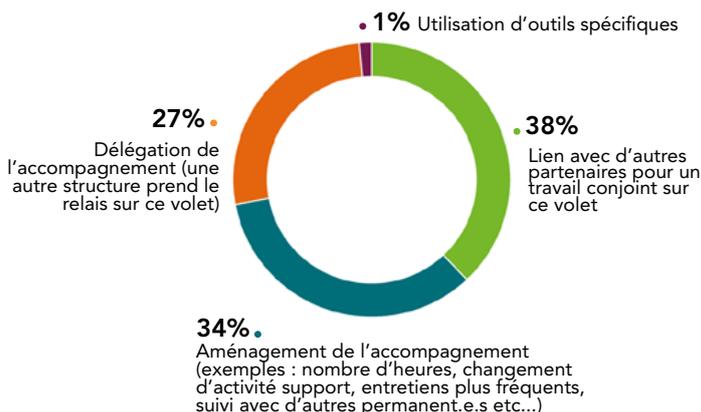


61%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA JUSTICE.

41% des ASP/CIP identifient cette problématique parmi celles sur lesquelles ils et elles sont le moins outillé.e.s dans leurs pratiques. C'est un sujet que plus de la moitié des professionnel.le.s estiment "peu maîtriser" voire "pas du tout maîtriser".

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP

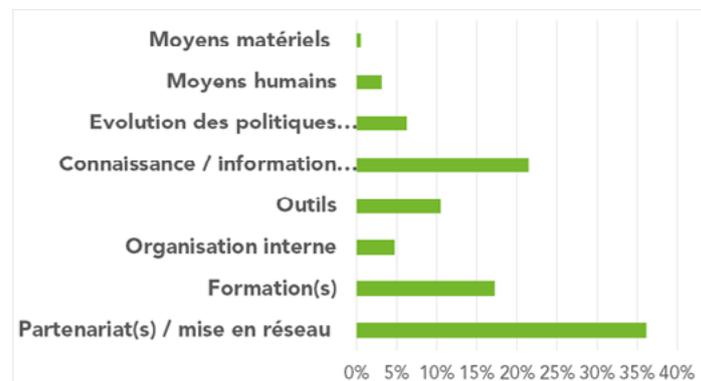


Les deux principales ressources mobilisées par les répondant.e.s lorsque les personnes rencontrent cette problématique, sont la sollicitation des partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (38% des ressources mobilisées) et l'aménagement de l'accompagnement (34% ressources mobilisées).

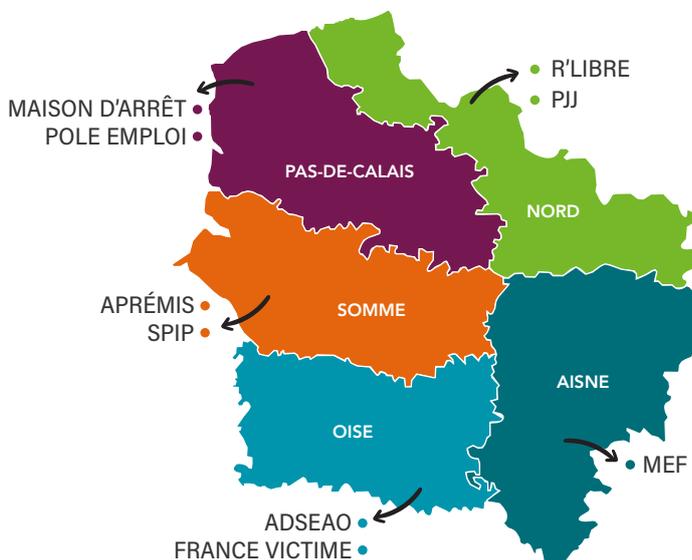
Pour autant, le besoin le plus fortement identifié par les professionnel.le.s est bien celui de la mise en lien avec les acteurs du territoire (36% des besoins identifiés). Les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) sont largement cités parmi les partenaires avec lesquels les répondant.e.s souhaiteraient davantage collaborer.

Les besoins en matière de formation sont également fortement relayés (formation sur les droits et devoirs des publics sous-main de justice, etc.), notamment sur les Départements de la Somme, du Pas-de-Calais et de l'Aisne.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS

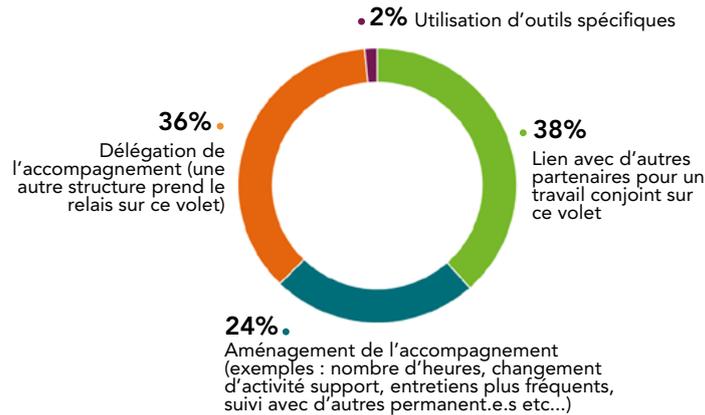


40%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LES VIOLENCES CONJUGALES.

Toutefois, 53% des répondant.e.s identifient cette problématique parmi celles sur lesquelles ils et elles sont le moins outillé.e.s dans leurs pratiques. C'est un sujet que les professionnel.le.s estiment "peu maîtriser" voire "pas du tout maîtriser".

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ASP/CIP

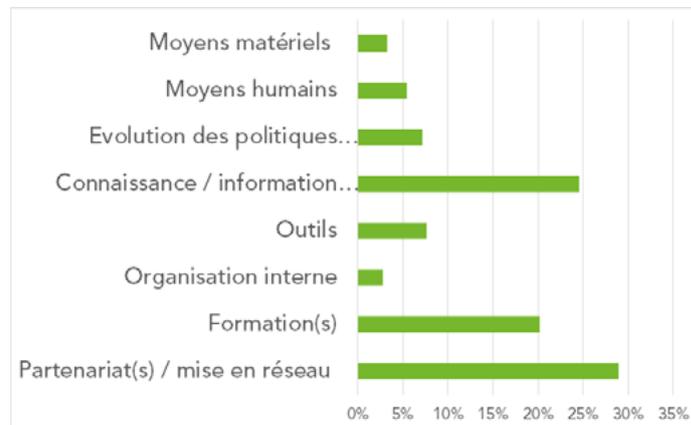


Les deux principales ressources mobilisées par les ASP et les CIP dans l'accompagnement des publics victimes de violences conjugales sont la sollicitation des partenaires pour travailler conjointement sur ce volet (38% des ressources mobilisées) et la délégation de l'accompagnement à une structure (36% des ressources mobilisées). Les SIAE des Départements de la Somme et du Pas-de-Calais priorisent la seconde ressource.

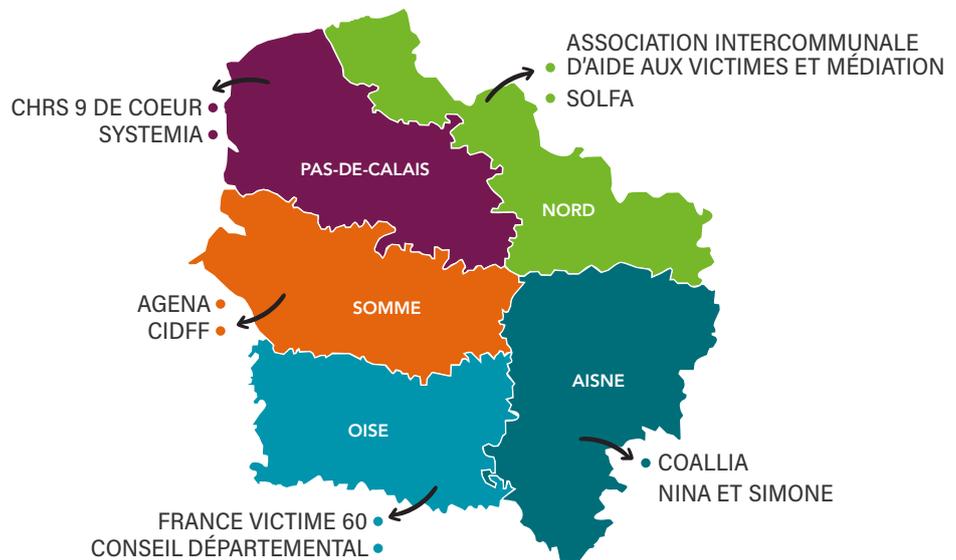
Les besoins les plus largement relayés concernent la mise en lien avec les acteurs du territoire (29%), la connaissance des acteurs mobilisables (25%) et la formation (20%).

L'une des demandes de formation largement relayée par les professionnel.le.s concerne le repérage des violences conjugales et la manière d'aborder le sujet avec les publics.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



EXEMPLES DE PARTENAIRES QUE LES ASP/CIP ONT IDENTIFIÉS



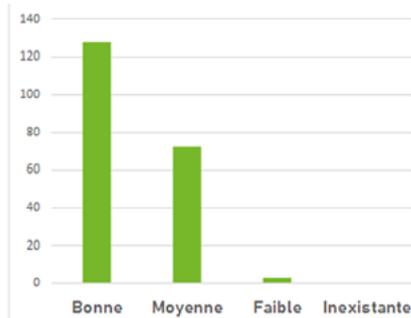
Le Pacte d'ambition IAE est construit autour de 5 engagements pour l'accès à l'emploi durable. Parmi eux, citons le "Le ralliement des entreprises et des acteurs publics à la cause de l'inclusion" dans le but de changer de paradigme pour faire de l'inclusion l'affaire de toutes et tous.

Le récent guide de l'Avisé porte d'ailleurs sur "Comment mettre en œuvre des partenariats pour l'emploi durable avec les entreprises du territoire ?" et le programme SEVE Emploi accompagne les SIAE sur cet aspect.

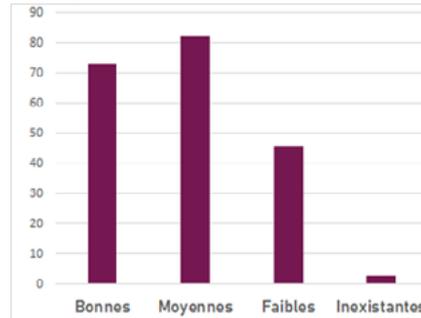
La question du lien avec les entreprises est de plus en plus prégnante dans les structures, replaçant l'objectif emploi au cœur des missions. Les récentes mesures prises dans le cadre de la loi inclusion œuvrent également en ce sens.

AU SUJET DE LA RELATION ENTREPRISE, LES ASP/CIP DÉCLARENT :

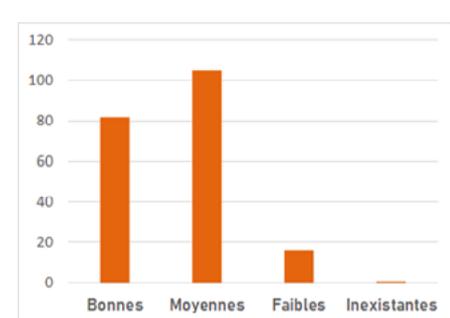
Connaissance des opportunités d'emploi



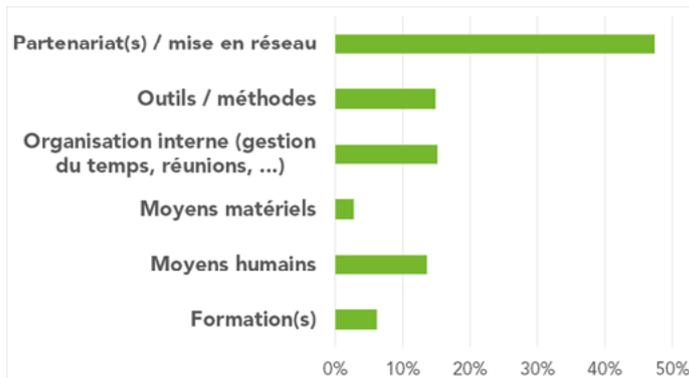
Relation avec les entreprises



Connaissances des dynamiques économiques sur le territoire



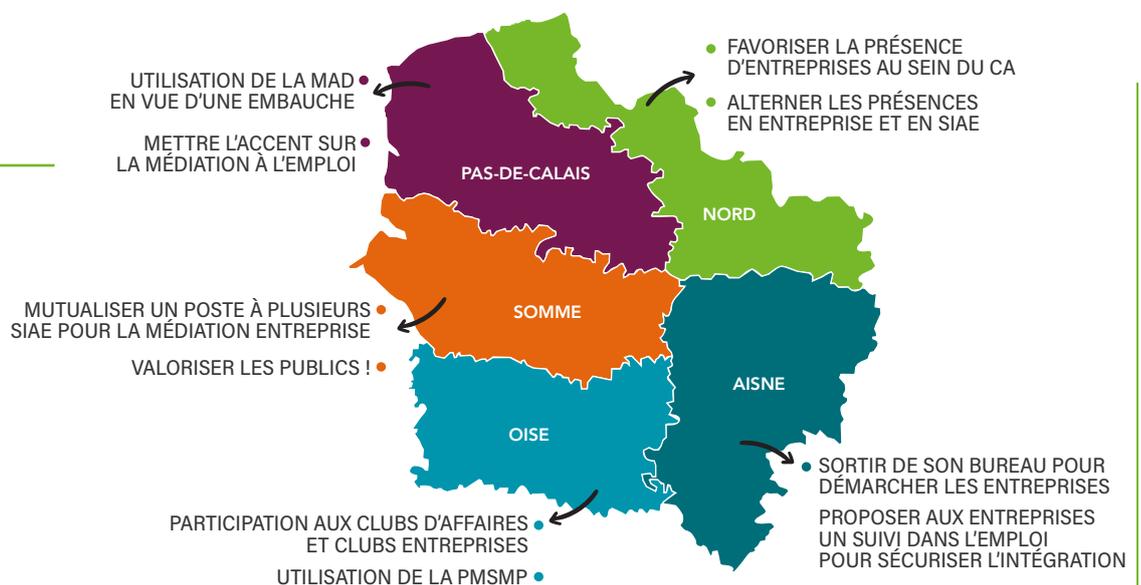
BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ASP/CIP



Pour renforcer leurs liens avec les entreprises du territoire, les répondant.e.s expriment le besoin d'être mis.e en relation avec elles dans le but de nouer des partenariats (47% des besoins identifiés). Ce besoin est partagé par l'ensemble des professionnel.le.s tous départements confondus. A la suite de quoi, les besoins sont plus dispersés, mais 3 d'entre eux se dessinent toutefois :

- Le besoin d'organisation interne, et le fait de pouvoir dédier du temps à la relation entreprise
- Le besoin d'outils et de méthodes pour approcher l'entreprise et bâtir un partenariat
- Le besoin de moyens humains qui rejoint la nécessité de qualifier et dédier du temps à cette mission

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE

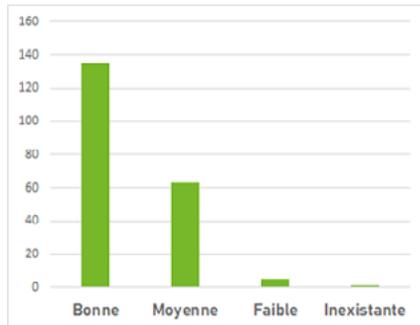


Le Pacte d'ambition IAE fixe l'engagement suivant : "l'accompagnement personnalisé" dans le but de "révéler le potentiel de chacun pour construire des parcours d'accès à l'emploi durable". Parmi les mesures phares portées dans le cadre de cet engagement, nous pouvons citer :

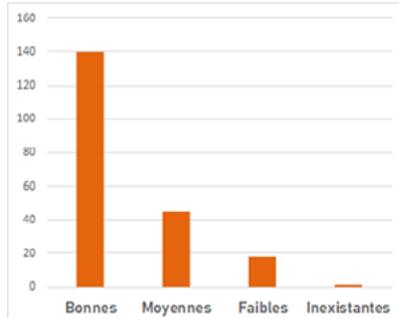
- Faciliter l'accès à la formation des salariés en parcours d'insertion
- Développer la formation en alternance grâce au contrat de professionnalisation inclusion

L'accord-cadre national du PIC IAE précise notamment qu'il permet "le financement de toutes les actions de formation des salariés en parcours au sein des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE), à l'exception de celles relevant des obligations de l'employeur pour la sécurité sur le site".

CONNAISSANCE DE L'OFFRE DE FORMATION



RELATION AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION



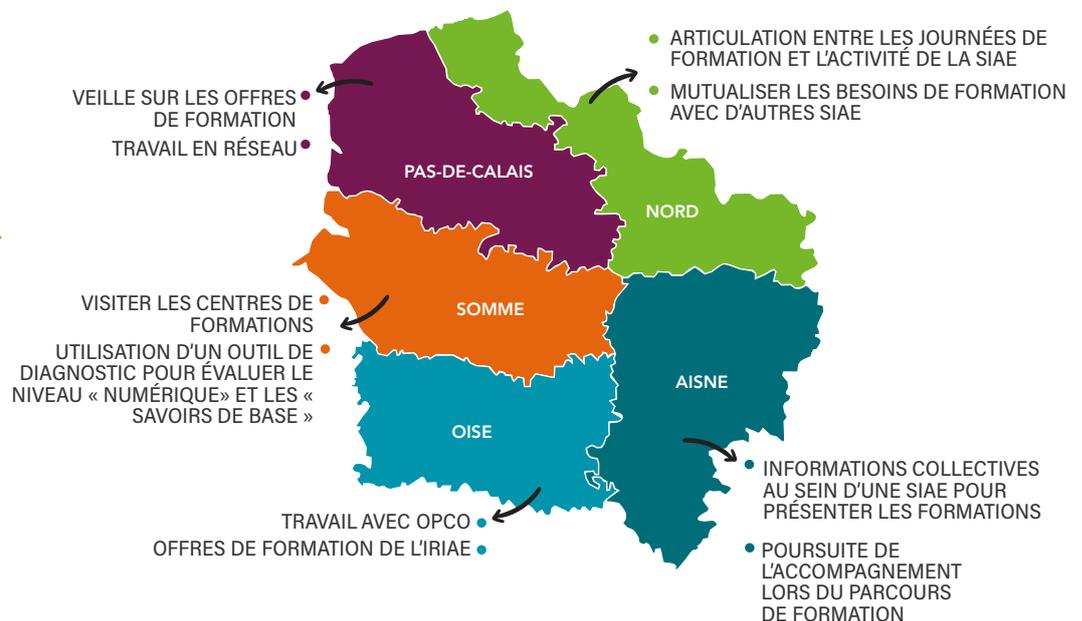
Globalement, on observe de bonnes relations entre les SIAE et les organismes de formation sur les territoires. Dans le but de faciliter la qualification des publics en insertion, les structures ont relayé plusieurs besoins, parmi lesquels :

- Faciliter l'accès des sites de formation aux publics qui habitent en zone rurale
- Avoir une visibilité anticipée sur le démarrage des sessions de formation
- Être appuyées sur la mobilisation du PIC IAE et la construction des plans de formation
- Faciliter l'accès aux formations de la Région pour les salarié.e.s en insertion

TEMOIGNAGE

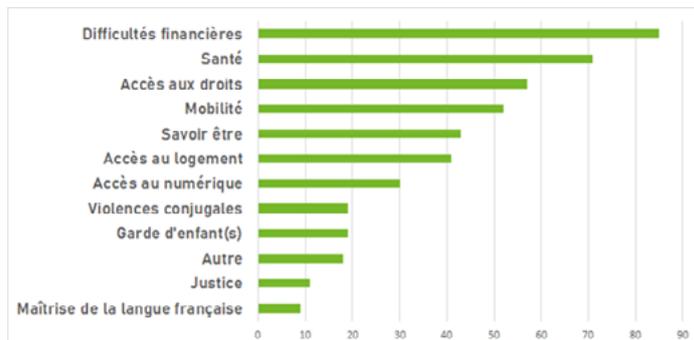
“ Nous mettons en place des formations socles sur les métiers du bâtiment (5 jours pour découvrir les différents métiers, les règles de sécurité) en lien avec la Fédération Française du Bâtiment et la CAPEB pour ensuite positionner les salariés en mission. Ces missions peuvent aboutir sur un CDD, CDI ou contrat de professionnalisation avec notre utilisateur. Ce parcours socle va être mis en place dans les métiers des espaces verts, la logistique et la grande distribution. ”

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE



La COVID-19 a bousculé, déstabilisé l'activité et l'accompagnement des SIAE. La réglementation n'a cessé d'évoluer et les structures se sont adaptées pour maintenir le lien avec les publics accompagnés et un certain niveau d'activité avec l'appui des partenaires et services de l'Etat.

PROBLÉMATIQUES QUI ONT ÉTÉ ACCENTUÉES PENDANT OU APRÈS LE CONFINEMENT

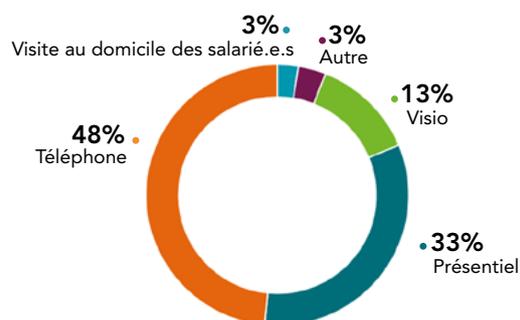


Pendant les périodes de confinement, les rencontres en présentiel ont été maintenues pour la plupart des structures. Cette période de crise sanitaire, marquée par des confinements, couvre-feu, restrictions de déplacement, a accentué les problématiques rencontrées par les salarié.e.s en insertion selon 70% des répondant.e.s. Parmi celles qui ont été particulièrement exacerbées, nous retrouvons :

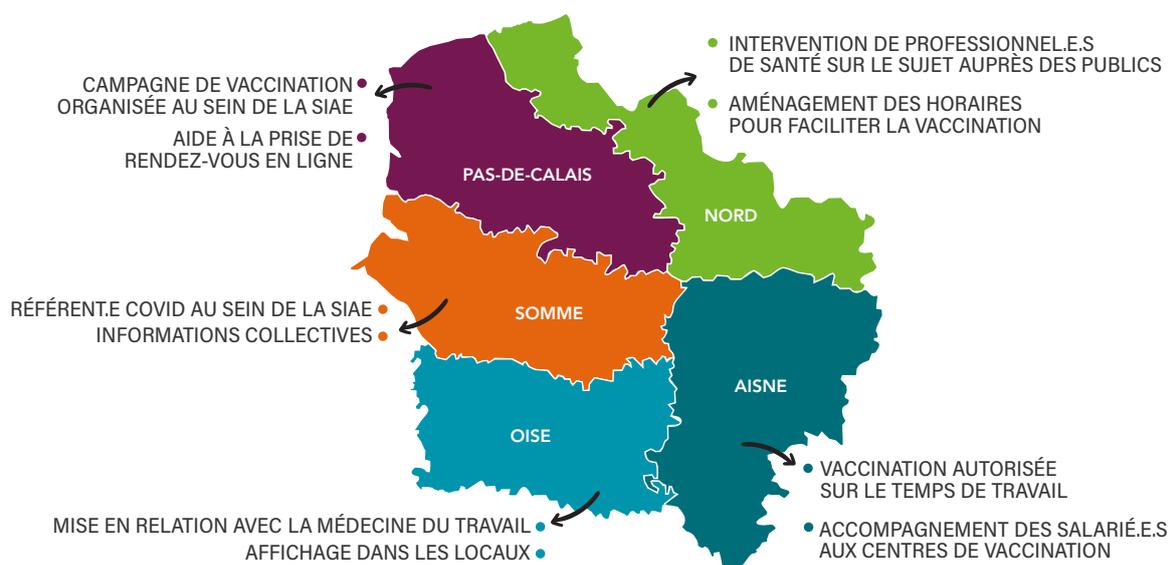
- Les difficultés financières, par la perte de tout ou une partie d'activité et/ou la mise en place du chômage partiel
- Les problématiques en lien avec la santé, du fait de la difficulté à se rendre et/ou maintenir les rendez-vous de santé
- L'accès aux droits, du fait de la fermeture physique de nombreuses administrations / institutions et au recours aux démarches dématérialisées

Au sujet de la vaccination, les 3/4 des salarié.e.s en insertion y étaient plutôt favorables. Les professionnel.le.s n'expriment d'ailleurs pas le besoin d'être accompagné.e.s sur ce volet.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNEL.L.E.S PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE

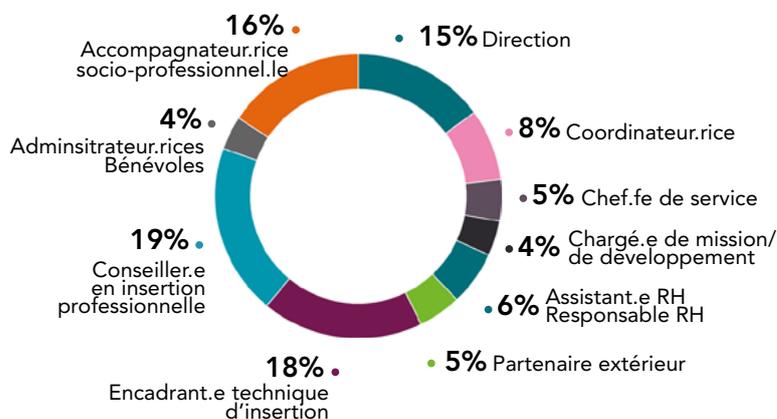


Les questions de l'accompagnement social et professionnel des publics se déclinent différemment en fonction :

- Du conventionnement de la SIAE (AI, EI, ETTI, ACI, EITI)
- Du territoire sur lequel elle évolue
- De sa taille ou de son rattachement à d'autres dispositifs (OF, CHRS, Régie de quartiers, etc.)

Ces questions d'accompagnement sont impactées par l'organisation interne de la structure et la nécessaire production.

LES PERMANENT.E.S AMENÉ.E.S À INTERVENIR AU NIVEAU DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL



En SIAE, l'accompagnement socio-professionnel est principalement porté par : Les ASP/CIP, les ETI et la direction.

EN CHIFFRES

40%

des ASP/CIP déclarent rencontrer des freins dans l'accompagnement socio-professionnel des personnes liés aux impératifs de production/maintien de l'activité de la structure.

96%

des professionnel.le.s répondent avoir des temps d'échanges en interne pour partager autour des problématiques socioprofessionnelles des salarié.e.s en insertion. Les ASP/CIP précisent que ces temps d'échanges prennent la forme de réunions d'équipe, comités de suivi avec les partenaires ou se déroulent de manière informelle par le biais de contacts quotidiens avec les autres permanents (ETI notamment).

93%

des ASP / CIP formalisent l'accompagnement socio professionnel des personnes avec plusieurs outils : feuilles d'émargement, logiciel de suivi, bilans individuels réguliers, livrets d'accueil, comités de suivi, contrats d'engagement, etc.

57%

des répondant.es précisent, au moment de l'enquête, ne pas avoir récemment suivi de formation.



● En moyenne, sur une échelle de 1 à 10, les ASP/CIP estiment que la place de l'accompagnement socio-professionnel au sein de leur structure se situe à **7,84**

● En moyenne, sur une échelle de 1 à 10, les ASP/CIP souhaiteraient que la place de l'accompagnement socio-professionnel au sein de leur structure se situe à **8,68**

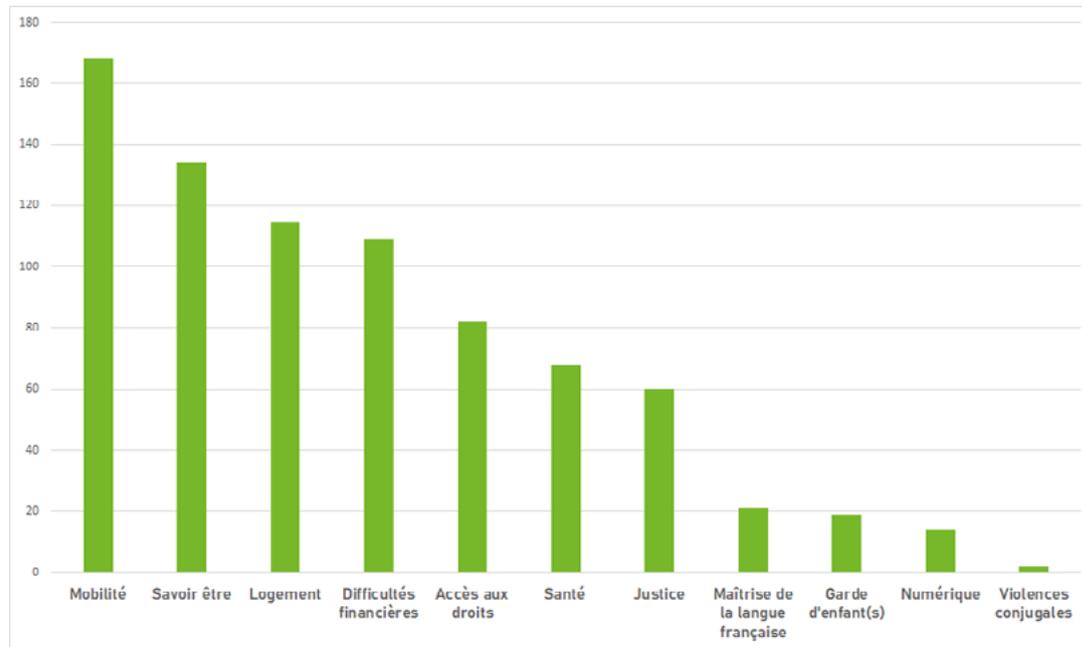
Pour faire évoluer la place de l'accompagnement dans leur structure, les professionnel.le.s identifient plusieurs besoins, notamment :

- La valorisation de l'accompagnement dans les bonifications et modulations
- La diminution du temps passé aux formalités administratives
- La mobilisation d'autres collègues de l'équipe permanente
- Le renforcement du lien avec les ETI

98%

DES RÉPONDANT.E.S DÉCLARENT ACCOMPAGNER DES JEUNES DE 18 À 30 ANS.

LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES SOCIALES RENCONTRÉES PAR LES JEUNES



Les professionnel.le.s identifient la mobilité, les « savoir être » et le logement comme les 3 principales problématiques sociales rencontrées par les publics jeunes. La caractéristique « savoir être », en particulier, est relayée de manière plus importante lorsqu'il s'agit de ces publics. En effet, tous salarié.e.s confondu.e.s, elle se positionne à la 6ème place des sujets les plus rencontrés dans l'accompagnement des personnes.

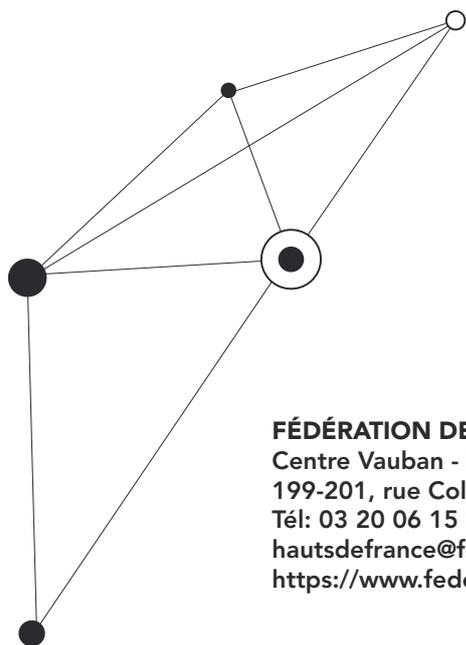
Les répondant.e.s sont 60% à identifier des spécificités dans l'accompagnement de ces publics. Ils et elles posent le constat de jeunes en difficulté pour se projeter, prendre des décisions et qui sont parfois en situation de rupture familiale et/ou en manque de repères. L'absence de projet professionnel et d'expérience professionnelle appelle, selon les ASP/CIP, à un accompagnement renforcé voire plus long. Ils et elles soulignent que la mobilisation des jeunes dans les parcours IAE est difficile.

81% des répondant.e.s déclarent être en lien avec un.e conseiller.e mission locale. Ce partenariat est valorisé dans les bonnes pratiques des structures.

Pour renforcer l'accompagnement des publics jeunes dans l'IAE, les ASP/CIP remontent plusieurs besoins parmi lesquels :

- Travailler sur la valorisation : de soi et de ses compétences !
- Travailler conjointement avec les prescripteurs et partenaires (clubs de prévention, CCAS, ...) qui interviennent dans l'accompagnement des jeunes
- Décloisonner les dispositifs
- Rendre lisibles les ressources disponibles sur les territoires
- Faciliter l'accès aux droits pour les primo arrivants





FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage

199-201, rue Colbert - 59000 Lille

Tél: 03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarite.org

<https://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

